

Vos rendez-vous de mars à déc. 2015

Un calendrier de réalisation concerté :

Mars 2015

- Lancement de la démarche.
1^{re} Conférence municipale de santé le 20 mars 2015 à l'auditorium du musée de Grenoble, 9 h-12 h.

Mars - juin 2015

- Concertation élargie.
- Réunions des 6 groupes de travail.
- Enquête en ligne sur grenoble.fr.

Juin - septembre 2015

- Élaboration du projet Plan Municipal de Santé.
- Synthèse et rédaction.

Octobre - novembre 2015

- Présentation du projet Plan Municipal de Santé.
- **2^e Conférence municipale de santé.**

Décembre 2015

- Adoption du Plan Municipal de Santé par le Conseil municipal de Grenoble.

La santé en projets

Vers un nouveau
plan municipal
de santé 2016-2020
à Grenoble

Pour information et/ou participation à la démarche

Direction de la Santé Publique
et Environnementale de la Ville
de Grenoble
33, rue Joseph Chanrion
38 000 Grenoble

sonia.vierne@ville-grenoble.fr
ou DSPE@ville-grenoble.fr
04 76 03 43 50

**1^{ère} conférence
municipale de santé
le 20 mars 2015**



La santé en projets

Améliorer l'état de santé de la population, c'est agir sur les différents déterminants de la santé. Les comportements individuels n'expliquent pas à eux seuls l'état de santé des individus et les écarts de santé entre les groupes sociaux apparaissent de plus en plus marqués, caractérisés par les inégalités sociales et territoriales de santé.

Grenoble souhaite agir sur certains déterminants de santé (logements, crèches, écoles, aménagement urbain, transports, vie associative...).

Grenoble souhaite renforcer sa mobilisation pour placer la santé au cœur de son action publique locale selon une approche multipartenariale et intersectorielle.

Plusieurs espaces de consultation et de concertation sont mis en place au cours de l'année 2015 selon une dynamique participative et fédératrice avec l'association étroite des habitants et des acteurs de la santé.

Une mobilisation essentielle pour une nouvelle politique locale de santé à Grenoble afin que les habitants soient les véritables acteurs de leur propre santé.

**Agir ensemble
pour et avec
les habitants et les acteurs**

Trois grands principes fondateurs

1 Une **appréhension très large de la santé**, qui la situe au-delà de l'absence de maladie, et qui intègre la notion de **déterminants de la santé** et de **prévention**.

2 Une **approche globale** où la santé se situe **dans toutes les politiques publiques locales** : conditions de vie (logement, habitat, transport, alimentation, aménagement urbain, mobilité), conditions de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, la culture, etc...

3 Développer des **lieux de débat et de concertation** entre **acteurs, habitants et institutions**.

Des orientations politiques fortes pour la stratégie locale de santé

Améliorer la santé des Grenoblois à travers des actions sur l'**environnement** et le **cadre de vie**.

Protéger la santé des plus fragiles : enfants, jeunes et personnes âgées.

Améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de précarité.

Améliorer la prise en charge des personnes en situation de **souffrance psychique** ou atteintes de **pathologie mentale**.

Améliorer l'accès à une santé de proximité à travers la permanence et la continuité des soins.

Développer des actions d'éducation à la santé.

Une concertation élargie pour un diagnostic de santé partagé et des préconisations pour les priorités locales de santé

Des groupes de travail avec élus, habitants et acteurs locaux « santé environnementale », « santé précarité et vulnérabilité », « santé mentale », « santé des enfants », « santé des jeunes », « Accès à la santé de proximité : 1^{er} secours et parcours de santé ».

Une consultation grand public par le biais d'une enquête sur le site internet de la ville de Grenoble.

Deux conférences municipales de santé pour le lancement de la démarche et la présentation du projet du PMS.